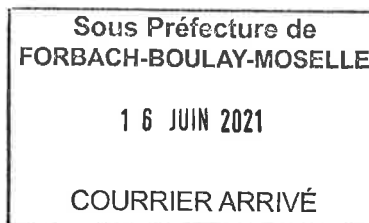




REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55



DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 25 MAI 2021

A la suite d'une convocation en date du 19 mai 2021, les membres composant le Conseil Syndical du Sydeme se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le mardi 25 mai 2021 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydeme.

✓ Etaient présents : 34

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Pierre LANG, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Claude KLEIN, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Dominique LIMBACH, Jean-Luc LUTZ, Francis SCHORUNG, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Hubert BUR, André DUPPRE, Bernard PETRY, Simone RAMSAIER, Christian CLEMENT, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, David SUCK, Salvatore FIORETTO, Pierre THIL.

✓ Etaient représentés par leur suppléant : 1

Monsieur Gilbert SCHUH représenté par Madame Eliane JACQUES.

✓ Excusés : 5

Madame, Messieurs, Chantal PLATTE, Guy BORN, Sylvain NEUGEBAUER, Emmanuel THIRY, Bernard COLBUS.

✓ Excusés ayant donné procuration : 6

Messieurs, Jean MEKETYN a donné procuration à Antoine FRANKE, Emmanuel SCHULER a donné procuration à Salvatore COSCARELLA, Durkut CAN a donné procuration à Roland ROTH, Joël NIEDERLAENDER a donné procuration à Monsieur Roland ROTH, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, François GATTI a donné procuration à Salvatore FIORETTO.

✓ Absents : 9

Madame, Messieurs, Alexandre CASSARO, Jean-Claude HEHN, Sabrina HASSINGER, Pascal LAUER, Didier ZIMNY, Régis GAY, Marc SENE, Jean-Jacques WURSTEISEN, Roland GLODEN.

06. FILIERES

OBJET : RENOUELEMENT CONVENTION OCAD3E/FILIERE LAMPES USAGEES

Le Conseil Syndical,

EXPOSE que l'OCAD3E assure la coordination nationale des filières D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) et des lampes usagées. La société OCAD3E est une structure de responsabilité collective. L'OCAD3E est la garante de la cohérence du fonctionnement des filières et de la politique d'information et de communication. Cette dernière désigne l'éco-organisme en charge de la filière sur le territoire du Sydeme.

VU la délibération du Conseil Syndical du 12 décembre 2007, le Sydeme est compétent pour la collecte des lampes usagées.

A ce titre, la convention pour la filière des lampes usagées est établie entre le Sydeme et la société OCAD3E. L'éco-organisme référent, agréé à l'époque, par arrêté conjoint des Ministères chargés de l'Ecologie, de l'Industrie et des Collectivités locales, était RECYCLUM. Pour mémoire, en 2020, les éco-organismes RECYCLUM et ECOSYSTEMES ont fusionné pour devenir ECOSYSTEM.

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

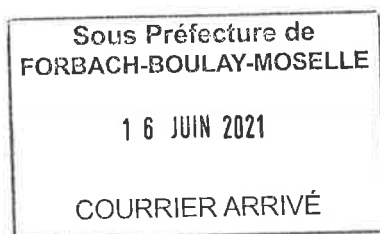
41 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décident

- D'autoriser le Président à signer le renouvellement de la convention OCAD3E pour les lampes usagées ainsi que tout document afférent à cette convention.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 25 mai 2021
Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le...1.6.JUIN.2021.....
Et de la transmission en Sous-Préfecture le ...1.6.JUIN.2021.....